



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

territoires palestiniens

Question au Gouvernement n° 2287

Texte de la question

## ASSAUT ISRAËLIEN AU LARGE DE GAZA

M. le président. La parole est à M. Michel Vauzelle, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Michel Vauzelle. Monsieur le président, monsieur le Premier ministre, mesdames, messieurs les membres du Gouvernement, mes chers collègues, le peuple français est l'ami du peuple d'Israël.

Aujourd'hui, qui ne constate pas qu'après plus de soixante ans d'efforts les Nations unies n'ont pas été capables d'assurer au peuple, ami, d'Israël des frontières sûres et reconnues, comme il est convenu de le dire ?

Cependant, des actes comme ceux qui ont été commis hier sous la responsabilité, non du peuple israélien, bien sûr, mais sous celle de certains responsables politiques ou militaires, vont à l'encontre de ce que nous

souhaitons tous pour ce peuple. Un événement terrible s'est produit. Le fait que l'armée israélienne attaque une flottille venue apporter une aide humanitaire aux malheureux habitants de la bande de Gaza enfermés, après avoir connu la guerre, dans le blocus que l'on sait, n'est pas acceptable...

M. Maxime Gremetz. C'est condamnable !

M. Michel Vauzelle. Cela n'a d'ailleurs pas été accepté par l'opinion mondiale. Le Premier ministre israélien, M. Benyamin Nétanyahou, a dû annuler sa visite à Washington. Les Turcs, meilleurs alliés d'Israël, ont dû manifester leur colère.

Désormais, les lumières sont à nouveau braquées sur la situation inacceptable de Gaza, et sur le futur de l'État palestinien toujours proclamé, jamais réalisé.

Je veux aussi évoquer le processus d'Union pour la Méditerranée, voulu par le Président Sarkozy. La conférence de Barcelone a dû être annulée ; on sait pour quelles raisons !

Ce nouvel événement doit donc être condamné par la France. Une commission d'enquête impartiale et, bien sûr, non israélienne doit être demandée avec force à l'Union européenne ou aux Nations unies.

Quelle sera l'attitude du Gouvernement ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe SRC.*)

M. le président. La parole est à M. François Fillon, Premier ministre.

M. François Fillon, *Premier ministre*. Monsieur Vauzelle, le Gouvernement français condamne l'opération militaire israélienne conduite hier, dans les eaux internationales, au large de Gaza. (*Applaudissements.*)

M. Maxime Gremetz. Bravo !

M. François Fillon, *Premier ministre*. C'est un acte totalement disproportionné qui a causé la mort d'au moins neuf personnes, et occasionné plusieurs dizaines de blessés. C'est un acte qui n'est pas justifié, c'est un acte contraire au droit international,...

M. Roland Muzeau. C'est un crime !

M. François Fillon, *Premier ministre*. ...et c'est surtout un acte qui fait reculer l'espoir déjà si ténu de voir la reprise, à laquelle nous travaillons, d'un dialogue direct entre les Israéliens et les Palestiniens sans lequel il n'y a pas d'espoir qu'émerge une solution à un problème qui dure depuis près de six décennies.

Aujourd'hui, la France exige la libération immédiate des neuf ressortissants français qui se trouvaient à bord des bateaux arraisonnés, et qui sont encore détenus en Israël. La France exige la libération immédiate des bateaux et de tous les civils qui se trouvaient à bord. La France exige, avec l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies, l'ouverture immédiate d'une enquête internationale, indépendante et impartiale (*Applaudissements*), parce qu'il faut faire la lumière sur ce qui s'est produit hier.

Monsieur le député, la France, qui a entrepris, à Gaza, la reconstruction de l'hôpital *Al Quds*, exige que, désormais, l'aide humanitaire parvienne, sans restriction et sans contrainte, à l'ensemble des Palestiniens, en particulier à ceux qui vivent sur ce territoire. (*Applaudissements sur tous les bancs.*)

La France demande, tout simplement, que soient respectées les résolutions des Nations unies qui condamnent le blocus.

Mesdames, messieurs les députés, la France est l'amie d'Israël. Et c'est précisément parce que la France est l'amie d'Israël qu'elle peut et qu'elle doit demander au gouvernement israélien de reconnaître la faute commise hier, et de trouver le courage et la force de reprendre le chemin de la paix. (*Vifs applaudissements sur tous les bancs.*)

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Vauzelle](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (16<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 2287

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Premier ministre

**Ministère attributaire :** Premier ministre

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée le :** 2 juin 2010

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 2 juin 2010